

# 1955-1964 : des réussites sur le plan fédéral

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **100 (2005)**

Heft 1: **100 Jahre ans anni ons : 1905-2005**

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-176131>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## HIER

### 1955-1964:

#### Des réussites sur le plan fédéral

La collaboration avec les autorités entretenue depuis les années 1930 porte ses fruits. Patrimoine suisse participe à l'élaboration d'un article constitutionnel sur la protection de la nature et du patrimoine, que le peuple accepte à une grande majorité en 1962. En 1955 se constitue, à l'initiative de Patrimoine suisse, de la Ligue suisse pour la protection de la nature et du Club Alpin Suisse, la commission de l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP). Une deuxième commission est instituée en 1963 sous la conduite de Patrimoine suisse, et chargée de dresser un Inventaire des sites construits à protéger en Suisse (ISOS). A partir de 1959, pour la première fois une femme, l'architecte Annemarie Hubacher-Constam, siège à nouveau au sein du Comité. Jusqu'en 1964, le nombre des membres croît à 10 119 personnes. Patrimoine suisse est re-présenté par des sections dans tous les cantons.

Vu la rapide propagation de l'utilisation des terrains à des fins d'habitation et d'exploitation économique, Patrimoine suisse décide de se pencher plus systématiquement sur les questions d'aménagement. Les immeubles très élevés en campagne sont, eux surtout, ressentis comme une menace pour les paysages. Par contre, Patrimoine suisse soutient la construction de routes nationales, se contentant de réclamer des tracés de route harmonieux. Bien que son credo lui dicte de revendiquer le maintien sur place du patrimoine rural traditionnel, il se prononce malgré tout pour la création d'un musée de plein air. A la fin des années 1950, la Ligue suisse pour la protection de la nature et Patrimoine suisse décident de s'entendre et soutiennent les propositions de médiation du Conseil fédéral concernant le projet d'usine hydroélectrique au Spöl, que le peuple suisse accepte en 1958. Un cercle plus radical de protectrices et de protecteurs de la nature prend ses distances par rapport à cette attitude de compromis, et fonde en 1960 le « Rheinaubund ».

#### Patrimoine suisse à l'Expo 1964: contre le faux romantique (archives Ps)



Patrimoine suisse s'intéresse également à la qualité architecturale de l'éphémère.  
Station d'essence « modèle » (« Heimatschutz » n° 4 1954)

### Réflexion éclairée et non pas idéologique

Même quand le cercle fondateur issu de la Société suisse des peintres, sculpteurs et architectes s'était retiré depuis longtemps du cœur des activités de Patrimoine suisse, les journaux et périodiques se faisaient l'écho d'importantes querelles théoriques sur des problèmes architectoniques. A l'occasion du cinquantenaire de l'association, Peter Meyer prônait une architecture intacte éphémère, identitaire, inspirant la normalité... des thèmes, soit dit en passant, qui marquent le discours tenu par les architectes suisses depuis les années nonante. Le message de P. Meyer pourfendait sans pitié tous les rajouts superflus, les arriérations bigotes et les imitations de l'architecture vernaculaire, condamnant également quelques mythes cultivés et entretenus dans les rangs de Patrimoine suisse. Meyer s'était fait l'avocat d'une ligne qui, progressivement, a influencé l'association dans sa façon de considérer la nouvelle architecture. La décision de soutenir, en 1973, la rénovation de l'immeuble la Clarté de Le Corbusier, à Genève, démontre que les prises de position très tranchées pour ou contre le « moderne » avaient depuis longtemps fait place, même pour les questions d'architecture, à une stratégie éclairée.

**Orientations anciennes et nouvelles**  
Aujourd'hui, Patrimoine suisse s'adresse davantage aux bâtisseurs qu'aux architectes. Il exhorte les investisseurs et les

collectivités publiques à créer des conditions favorables à la création d'une architecture de qualité. L'architecture est une plante délicate qui ne trouve pas toujours facilement lumière et chaleur dans le maquis de notre société pluraliste ou de notre marché. De même que d'autres associations spécialisées, Patrimoine suisse prône une concurrence loyale, porteuse de dynamisme. Contrairement à une conception assez fréquente selon laquelle l'architecture constituerait le privilège d'une élite, Patrimoine suisse préconise une architecture de haut niveau sur une base large. Cela non seulement dans l'intérêt de la qualité, mais également pour une valeur ajoutée durable. Patrimoine suisse souhaite informer les maîtres d'ouvrage et les autorités et susciter leur intérêt. Dans le domaine de la conservation des monuments historiques, il recèle, de par la minutie et la créativité de son approche, un potentiel important, souvent inexploité. Patrimoine suisse appelle les architectes à créer une architecture qui s'intègre de façon différenciée à son contexte historique, urbain ou paysager. En réalité, lorsque Patrimoine suisse demande d'oser des rénovations, des réinterprétations, des remises en valeur respectueuses du site qui constitue leur assiette, il enfonce des portes ouvertes: l'architecture a depuis longtemps pour but de préserver et de créer de cette manière un sentiment identitaire, des constructions accueillantes qui deviendront notre patrimoine.